

*Réflexions sur la délation
et sur le comité des recherches*

FRANÇOIS DE PANGE

*Réflexions sur la délation
et sur le comité des recherches*

Suivi de
Traces d'un révolutionnaire aristocrate
par STEFAN LEMNY



ÉDITIONS ALLIA

16, RUE CHARLEMAGNE, PARIS IV^e

2011

Apelle d'Éphèse, que des délations avaient exposé à périr, revenu de ce danger, fit un tableau qui pourrait servir de frontispice à cet ouvrage. Lucien l'avait vu et il l'a décrit ainsi : "À droite, un homme à longues oreilles est assis et, de loin, tend la main à la Délation qui s'approche ; à ses côtés, sont deux personnages allégoriques, l'Ignorance et le Soupçon. La Délation arrive vers lui sous la figure d'une femme belle et fort animée, qui, de la main gauche, tient une torche ardente et de la droite traîne par les cheveux un homme renversé qui lève les mains au ciel et semble attester les Dieux ; devant elle marche un personnage pâle, affreux, les yeux caves et perçants, c'est l'Envie. On remarque dans le cortège de la Délation, l'Imposture et la Trahison ; derrière elle suit, en vêtements de deuil, le Repentir qui pleure, détourne la tête et rougit en voyant enfin la Vérité qui s'avance."

Cet ouvrage a paru pour la première fois chez Banois l'aîné à Paris, en 1790.
Charles Delius, 1930, pour la photographie de couverture.
© Delius / Leemage.
© Éditions Allia, Paris, 2011.

(LUCIEN DE SAMOSATE,
Opera, t. III, p. 131.)



SANDRO BOTTICELLI, *LA CALOMNIE D'APELLE*,

1497. FLORENCE, GALERIE DES OFFICES.

L'INSTRUCTION du procès de M. de Besenval a été publique, ceux qui l'ont suivie doivent en prévoir le résultat ; admis à toutes les séances, instruits par tous les témoins, ils n'ont entendu que des dépositions insignifiantes ou des témoignages honorables à l'accusé. Ils peuvent prononcer d'avance un jugement dont ils connaissent toutes les bases ; ils savent que M. de Besenval est innocent.

Près de porter ce jugement, on ne peut oublier quelle faveur le préjugé contraire avait d'abord obtenue ; on compare avec étonnement la persuasion qu'on avait et la certitude opposée qu'on obtient. On se souvient que des déclamations spécieuses avaient élevé contre l'accusé une masse imposante d'indices. Le juge éclaire ce colosse fantastique ; on le regarde et on ne lui trouve plus de base.

Le premier mouvement est de gémir sur cette grande erreur ; mais le second porte à réfléchir sur ses causes, afin que, s'il se peut, un tel événement ne passe pas sans nous laisser, avec de stériles regrets, au moins une expérience utile. Je me suis livré à ce soin ; j'ai suivi avec attention toutes les idées que ce sujet m'a fait naître, persuadé que c'est de réflexions sur les fautes commises que se compose toute la sagesse humaine.

J'ai observé d'abord quel bien produit la publicité de la procédure criminelle. Je ne répéterai pas ici ce que personne n'ignore sur l'utilité générale de ce mode d'instruction ; mais je remarque son utilité particulière dans les moments difficiles où nous sommes : toujours livrés aux soupçons, toujours menacés de troubles, nous avons besoin de ces séances solennelles où des hommes que la rumeur publique accusait vaguement viennent répondre à des accusations précises, sont confrontés à des témoins

responsables entendus par un juge sans partialité. Là, se calme et s'épure cet esprit d'inquiétude et de méfiance, si commun dans un pays libre, si naturel à un peuple qui se trouve heureux ; on se repose sur un juge intègre du soin de démêler ce qu'il faut punir et on renonce aux vaines conjectures en voyant le magistrat préparer les jugements.

On a vu dans l'instruction de ce procès que M. de Besenval, accusé par le bruit public d'avoir voulu affamer et dévaster la capitale, ne trouve pas en justice réglée un seul homme qui le charge de ces crimes ; et qu'au contraire, les témoins envoyés par ses dénonciateurs mêmes, le remercient d'avoir donné des ordres de paix, d'avoir maintenu l'abondance.

Il serait doux de penser que cet exemple, en éclairant le peuple sur une de ses plus cruelles méprises, pourra le mettre en garde contre les autres ; et qu'il tirera de ce fait particulier des résultats généraux sur

l'incertitude de ses premiers jugements ; mais cet espoir serait trop chimérique. C'est un optimisme politique que je laisse à ceux qui, en raisonnant sur les hommes, ne les étudient pas, mais les composent.

Il est impossible que l'opinion publique se préserve de prononcer avec légèreté ; et si l'on réfléchit à toutes les causes qui maintenant l'égarent, il paraît impossible aussi qu'elle échappe à l'erreur. Il suffit de jeter les yeux sur cette foule de déclamateurs qui, par zèle outré, ou par sottise, ou par envie, ou par cupidité, fabriquent et font circuler sans cesse des contes imbéciles ou de révoltantes calomnies.

Le nombre de ces imposteurs doit s'accroître en raison de la facilité de leur métier, c'est-à-dire, sans bornes.

Leur artifice est commun et les flatteurs de la multitude l'employèrent toujours avec un inépuisable succès. Pour plaire au grand nombre qui désire, ils calomnient le petit nombre qui jouit : ils réussirent, surtout si,

ne s'arrêtant pas à des déclamations générales, ils articulent des faits contre des hommes en place, s'ils révèlent sur leur compte de prétendus secrets ; s'ils leur imputent de ténébreux complots. Qu'ils ne cherchent pas à donner des preuves ; les assertions suffisent : il ne faut pas même que les inculpations soient probables. Moins elles auront de vraisemblance, plus elles trouveront de crédulité ; car le merveilleux répandu dans un récit inspire à l'imagination autant de besoin de croire qu'il donne à la raison de sujets de douter.

Quelques personnes voient avec indifférence ce trafic continu de délations et de mensonges ; elles semblent ou en méconnaître l'influence sur l'opinion publique, ou ne pas sentir combien les erreurs de cette opinion sont maintenant à craindre.

Dans le gouvernement qui s'établit, l'opinion va devenir souveraine, les suffrages du peuple élèveront à toutes les places ; ainsi les administrateurs, les prélats, les juges, les

législateurs seront désormais les créatures de l'opinion ; tous ceux qui feront le sort de cet empire dépendront absolument d'elle, changeront avec elle, seront ineptes et vils si elle est aveugle et trompée, seront grands et vertueux quand elle restera clairvoyante et juste. Est-ce donc au moment où l'opinion acquiert sur nos destinées cet ascendant suprême, qu'on doit être indifférent à ce qui peut influencer sur elle ?

On s'occupe avec soin d'écarter des rois les conseillers menteurs qui corrompent leur jugement et l'on ne réprimerait pas ceux qui corrompent l'opinion publique, dont les jugements vont devenir plus importants que ne le seront à l'avenir ceux des rois ! Objecterait-on que l'opinion publique ne se règle pas sur des déclamations sans preuves, mais qu'elle suit de préférence le jugement des sages et des gens de bien ? On tomberait dans une grande erreur. Les hommes éclairés peuvent avoir de l'influence sur l'opinion des

générations qui leur succèdent ; mais les déclamations imprudentes de ceux qui ne savent pas douter maîtrisent constamment l'opinion de la génération contemporaine.

Si ces observations sont fondées, on doit ne pas voir sans inquiétude l'esprit de délation qui se propage en France, et qui travaille sans relâche à pervertir l'opinion publique ; et l'on ne manquera pas de chercher avec intérêt quelles digues peuvent être opposées à ce torrent empoisonné !

Comme il serait déraisonnable de penser à guérir les hommes de la crédulité, cette suite irréparable de leur faiblesse, on pourra m'objecter encore que les imposteurs qui fondent leur succès sur elle sont un mal inévitable. Mais j'observe que je ne fais pas ici la proposition insensée d'empêcher des hommes de réciter des mensonges et d'autres hommes de les croire ; c'est à la délation seulement que je cherche un remède et voici le moment de fixer le sens que j'attache à ce mot.